



Fiche technique N° TB0246  
02-06-2016

Annule et remplace les éditions  
précédentes

Application après préparation sur  
supports conformes au D.T.U. 59.1

PLÂTRE ET DÉRIVÉS après impression:  
PLAQUES DE PLÂTRE - PLÂTRE – ENDUITS DE  
PLÂTRE  
TOILES DE VERRE  
ANCIENNES PEINTURES : HYDRODILUABLES -  
GLYCEROPHTALIQUES - ACRYLIQUES  
ANCIENNES MACONNERIES après impression :  
BETON - ENDUIT DE CIMENT - BRIQUES

## THEOTHERM INTERIEUR

Peinture décorative pour Confort  
Thermique  
**INTÉRIEUR**  
8 à 12 m<sup>2</sup>/L



\*Information sur le niveau d'émission  
de substances volatiles dans l'air intérieur,  
présentant un risque de toxicité par inhalation,  
sur une échelle de classe allant de A+  
(très faibles émissions) à C (fortes émissions).

## FONCTION

Peinture décorative à base de liant acrylique en phase aqueuse permettant le confort thermique des immeubles et habitations. A utiliser avec notre impression THEOTHERM PRIMAIRE.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

**Destination :** INTÉRIEUR

- **Intérieur** : surfaces murales (plaques de plâtre - toiles de verre - anciennes peintures - anciennes maçonneries).

## Qualités dominantes :

- Grande facilité d'application : permet un travail rapide et soigné.
- Excellente opacité pour un pouvoir couvrant élevé.
- Possibilité d'être recouverte avec tous produits de notre gamme phase aqueuse.
- Réduction des coûts d'énergie
- Apporte un confort thermique à l'intérieur de l'habitation

## Caractéristiques pratiques :



= 8 à 12 m<sup>2</sup>/L (selon le support)



= 1 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition** : velours
- **Rendement** : 8 à 12 m<sup>2</sup>/L (suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application).
- **Matériel** : brosse, rouleau
- **Dilution et nettoyage du matériel** : EAU
- **Coloration** : système à teinter COLORIMIX® ou colorants concentrés SELFCOLOR® (maximum 3 %)
- **Conditionnement** : 3L (2 Kg) - 15L (11 Kg)

## Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 0,70 à 0,80
- **Extrait sec (pondéral)** : 46 à 50 %
- **Conductivité thermique (ISO 8301)**  $\lambda = 0,154 \text{ W /m.K}$
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) 140 g/l (2010).  
Ce produit contient max 80 g/l COV.

- Taux de brillance à 60° : 5



## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement** pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds poreux (plâtre et dérivés)** : imprimer avec notre **Theotherm Primaire**.  
*Voir la fiche technique du produit cité*

### Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur fonds neufs et non peints et fonds déjà peints**, appliquer une couche de notre **Theotherm Primaire**, suivi de 2 couches de **Theotherm Intérieur** en respectant un temps de séchage de 6 heures entre les 2 couches.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.  
Stocker à l'abri du gel.

### Hygiène et sécurité :

**Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com) ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

*Mail : [contact@theolaur.com](mailto:contact@theolaur.com) Web: [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)*

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015